



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DU TOURISME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 juin 2025  
N°613

### **Œnotourisme : Nathalie Delattre souhaite faire de la France la première destination œnotouristique européenne d'ici 2030**

A l'occasion d'un déplacement à Saumur, la ministre déléguée chargée du Tourisme a présenté les grands axes de la feuille de route qu'elle portera sur l'œnotourisme pour faire de la France la première destination œnotouristique européenne. Cette feuille de route, préparée avec le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme présidé par Hervé Novelli, vise à soutenir, professionnaliser et renforcer le rayonnement international de cette filière stratégique en forte croissance

12 millions de touristes ont pratiqué l'œnotourisme en 2024, en hausse de 20 % par rapport à 2016. Cette tendance vient souligner le succès de la pratique, notamment auprès des touristes étrangers : un tiers d'entre eux cite le vin et la gastronomie comme principale motivation de leur séjour dans l'Hexagone.

**Le ministère du Tourisme salue la dynamique d'un secteur en pleine croissance et annonce son engagement pour soutenir son développement structuré et durable.**

#### **L'œnotourisme : un atout incontestable pour le tourisme français**

Au-delà de l'expérience de dégustation, **l'œnotourisme génère de la valeur sur toute une chaîne d'acteurs** : vignerons bien sûr, mais aussi restaurateurs, hôteliers, transporteurs, guides-conférenciers, offices de tourisme, artisans, etc. qui vivent eux-aussi du développement de la filière.

L'ensemble de ces professionnels se structure autour d'un **label d'Etat, « Vignobles & Découvertes », qui compte déjà 75 destinations labellisées**, mobilisant plus de 8 700 professionnels.

Présent dans toutes les régions viticoles, il permet notamment :

- De **diversifier l'offre** touristique,
- De **désaturer les zones connaissant une forte pression touristique** en proposant une alternative et en valorisant les territoires ruraux,
- Et de **mieux répartir les retombées économiques** du tourisme sur l'ensemble du territoire.



## MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Un potentiel encore plus grand qu'il reste à exploiter

La France est la première destination touristique mondiale, et une référence en matière de vin. Le développement de la filière œnotouristique est donc une priorité pour le ministère du Tourisme.

Des freins structurels subsistent à la pleine exploitation de ce potentiel : accès aux financements, lourdeurs administratives, difficultés de transformation des bâtiments, manque de lisibilité de l'offre, accessibilité partielle pour certains publics...

C'est pour les identifier et structurer davantage la filière, en lien avec les professionnels, que **Nathalie Delattre a commandé une feuille de route au Conseil Supérieur de l'Œnotourisme (CSO), présidé par Hervé Novelli. Partant des travaux du CSO, la ministre a annoncé 5 axes d'action prioritaires :**

- La simplification des normes d'urbanisme rural, pour permettre la transformation de bâtiments agricoles en lieux d'accueil du public,
- La facilitation de l'accessibilité, en particulier pour les personnes en situation de handicap, mais aussi à travers un meilleur balisage des itinéraires et une gestion des conflits d'usage avec les riverains et les exploitations,
- La montée en compétences des professionnels via la formation et la certification,
- Le soutien à l'innovation, à la transition écologique et à l'investissement dans l'accueil,
- La création d'événements nationaux et locaux, comme une Journée nationale de l'œnotourisme ou des fêtes viticoles écoresponsables.

« *La France est la première destination touristique au monde et une référence planétaire en matière de vin : l'œnotourisme est à l'intersection de ces deux forces. Je souhaite que la France devienne la première destination œnotouristique en Europe à l'horizon 2030. Certaines des propositions présentées aujourd'hui vont dans le sens du dynamisme de la filière et seront portées par mes soins lors du prochain Comité interministériel du tourisme* », déclare **Nathalie Delattre**, ministre déléguée chargée du Tourisme.